



Compte-rendu

CONSEIL MUNICIPAL du 21 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le 21 mai à 18 heures 30.

Présents : Monsieur Jean-Luc ROMET,
Monsieur Xavier CHIVOT,
Madame Pascale SIMON,
Monsieur Frédéric VIEUX,
Madame Josette LE BRETON-PALIER,
Monsieur David LEMENAGER,
Madame Véronique RAYER,
Madame Nadia ABDELAZIZ,
Monsieur Bruno CAUMONT,
Monsieur Rodolphe CORRON,
Monsieur Fabien DEVILLER,
Monsieur Guy DUPUIS,
Monsieur Frédéric FALBO,
Madame Marie-Claude JULLIEN,
Madame Clémence LANGLOIS,
Madame Jocelyne LECOINTRE,
Madame Valérie LEFEBVRE,
Monsieur Bruno MANSUY,
Monsieur Pierre-Emmanuel NIOCHE,
Monsieur Christophe PAILLIER,
Madame Isabelle QUARTIER,

Absents excusés : Madame Isabelle BOISSIERE, Madame Monique MASSELIN.

Pouvoirs : Madame Isabelle BOISSIERE => Monsieur Christophe PAILLIER,
Madame Monique MASSELIN => Monsieur Pierre-Emmanuel NIOCHE.

Secrétaire de séance : Madame Nadia ADBELAZIZ.

Assistait également à la réunion : Madame Valérie DEVAUX.

Convocation du 28 avril 2026.

Nombre de Conseillers : Présents : 21 / En exercice : 23 / Votants : 23

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour, puis ouvre la séance, et propose les prochaines réunions du conseil municipal aux dates suivantes :

- **Vendredi 5 juin 2026 à 07h30,**
- **Lundi 29 juin 2026 à 18h30.**

1- Approbation du compte rendu de la séance du 10 avril 2026

Monsieur le Maire demande si le Conseil Municipal approuve le compte rendu du 10 avril 2026 qui leur a été remis.

Le compte rendu est soumis au vote :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, par vote favorable à l'unanimité, le compte rendu.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

2- Subvention supplémentaire Orchestre d'Harmonie

Monsieur le Maire propose d'attribuer un montant complémentaire de subvention de 1 000€ à l'association Orchestre d'Harmonie. Cette association n'avait pas déposé son dossier complet de demande de subvention, ainsi lors de la validation des montants d'attribution de subventions aux associations par délibération n°002-2026 du 02/03/2026, l'Orchestre d'Harmonie n'a obtenu que 1 700€ de subvention.

Après étude de leur demande et des éléments fournis, un complément financier est nécessaire au fonctionnement de l'association citée.

Monsieur Christophe PAILLIER ajoute que c'est une association dont le rayonnement fait connaître Romilly-sur-Andelle à l'extérieur, car certains membres jouent dans d'autres orchestres et qu'il y a des élèves en Lycée qui ont monté des groupes.

Monsieur le Maire rappelle que le montant total des subventions attribuées au CCAS et aux associations pour l'exercice 2026 devient 243 800€ (soit 242 800 € + 1 000€).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote favorable, à l'unanimité :

Pour : 23, Contre : 0 Abstention : 0

DECIDE

- **D'approuver le montant attribué à l'Orchestre d'Harmonie.**
- **D'autoriser le Maire à valider, signer et effectuer tous les documents afférents.**
- **D'inscrire les crédits nécessaires au budget 2026**

3- Désignation des représentants pour le site Natura 2000

Monsieur le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L414-2 du Code de l'Environnement,

MAIRIE DE ROMILLY SUR ANDELLE

La loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite loi 3DS, a notamment conduit à la décentralisation partielle de Natura 2000. Ainsi, depuis 2023, les Régions, assurent l'autorité administrative des sites exclusivement terrestres.

Le comité de pilotage du site Natura 2000 FR2300126 « Boucles de la Seine Amont, d'Amfreville à Gaillon » est amené à se réunir dans les prochains mois. En tant que membre du comité de pilotage, un représentant de la commune de Romilly-sur-Andelle et un suppléant doivent être désignés, par délibération, afin de pouvoir y siéger.

Ce mandat permet au représentant de la collectivité, le cas échéant, de présenter sa candidature *intuitu personae* à la présidence du comité de pilotage, ou celle de la collectivité à la maîtrise d'ouvrage du site Natura 2000, et de participer aux votes.

Ainsi il est proposé de désigner un titulaire et un suppléant pour siéger au comité de pilotage du site Natura 2000 FR2300126 « Boucles de la Seine Amont, d'Amfreville à Gaillon ».

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des conseillers proposent leur candidature.

Font actes de candidature : Monsieur Pierre-Emmanuel NIOCHE et Monsieur Frédéric FALBO.

Monsieur Pierre-Emmanuel NIOCHE déclare qu'il est intéressé par ce projet à caractère environnemental, à travers lequel il souhaite pouvoir partager ses valeurs, il se sent prêt à porter la voix de la commune devant ce comité de pilotage, ses compétences et son expérience seront mis à disposition pour cette nouvelle aventure.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote favorable, à l'unanimité

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

DECIDE

- **De désigner pour siéger au sein du comité de pilotage du site Natura 2000 FR2300126 « Boucles de la Seine Amont, d'Amfreville à Gaillon » :**
 - **En tant que titulaire : Monsieur Pierre-Emmanuel NIOCHE.**
 - **En tant que suppléant : Monsieur Frédéric FALBO.**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.**

4- Tirage au sort des jurés d'assises

Conformément à l'article préfectoral n°DCL/BCE/2022/284 du 06 avril 2022 portant sur le nombre et la répartition des Jurés de Cours d'Assises, le Conseil Municipal à l'unanimité désigne par tirage au sort les personnes suivantes :

Liste des Jurés d'Assises désignés 2026
--

	Titre	Prénom	Nom	Date de Naissance	Adresse
1	Madame	Nathalie	LEFRANCOIS	14/03/1967	10, rue aux ormes
2	Monsieur	Nicolas	RUINET	16/11/1963	792, rue blingue
3	Monsieur	Patrice	AUBERT	20/04/1953	148, chemin du mâconnais
4	Madame	Dominique	DUTEURTRE (ép : MOUCHARD)	22/09/1956	2, sente du levant
5	Monsieur	Jacky	MORIN	12/12/1960	672, rue de la libération
6	Madame	Catherine	CELLIER (ép : HEMBERT)	20/09/1962	149, chemin du mâconnais
7	Madame	Karine	COUTURIER (ép : CASAZZA)	18/07/1973	7, passage condorcet
8	Monsieur	Donovan	ADAM	22/06/1999	20, rue aux ormes
9	Monsieur	Olivier	DELAUNAY	22/04/1979	412, avenue de la gare

5 - Communications et Informations

1- REMERCIEMENTS

- Pour les subventions reçues :
 - L'association Prévention Routière
 - L'association les restos du cœur
 - L'association FCPE du Collège de Romilly-sur-Andelle

- La lettre de Romilly :
 - Monsieur le 1^{er} Ministre Sébastien LECORNU

- Prêt de salle Louis Aragon
 - Monsieur Eric GIRANDEAU, Association de chasse de la Neuville Chant d'oiseil, très satisfait de l'accueil et de la gestion.

2- NUISANCES ET TROUBLES A L'ODRE PUBLIC

Monsieur le Maire informe qu'un arrêté municipal a été établi interdisant les regroupements de personnes sur la voie publique et privée (de 22h à 7h) suite à de nombreuses incivilités. Cet arrêté, en plus d'être affiché, a été directement adressé par courrier aux personnes concernées.

3- GREVE DES ENSEIGNANTS

Monsieur le Maire informe que tous les enseignants soutenus par certains membres du personnel communal ont fait grève contre les violences à l'école, ce mardi 19 mai 2026, l'école a été fermée.

4- DEMANDES ANTICIPEES DE TRAVAUX

Monsieur le Maire informe que les demandes anticipées de travaux ont été faites auprès du Préfet, une DETR pour le mur du cimetière, auprès du Département pour le plateau surélevé, enfin pour l'insonorisation de salle de la restauration auprès de la CDCLA via les fonds de concours.

5- REMERCIEMENTS

Monsieur le Maire informe avoir remercié par courrier Monsieur Alexandre RASSAERT, mon Logement 27, pour la réfection des logements de la Moineaudière ainsi que Monsieur MESLIN pour le prêt gracieux d'un local, pour entreposer du matériel, pendant les travaux des nouveaux locaux des services techniques.

6- GENDARMERIE

Monsieur le Maire informe avoir par courrier remercié Monsieur Alexandre RASSAERT pour son soutien pour l'obtention d'une subvention pour la création de la Gendarmerie mobile, ainsi qu'un courrier sollicitant le Président de la République, Emmanuel MACRON et son 1^{er} Ministre, Sébastien LECORNU pour la validation du projet annoncé en octobre 2023, par le biais de la réception de l'agrément et du référentiel.

7- CCID

Monsieur le Maire informe que la commission communale des impôts directs, suite à la proposition de liste transmise par la commune, a désigné les membres suivants :

Titulaires : CORRON Rodolphe, ADBELAZIZ Nadia, DELEVALLE Sébastien, JULLIEN Marie-Claude, DIMPRE Philippe, COLIN Catherine, FABERT Vincent et COMBEZ Urbain.

Suppléants : MASSELIN Jean-Claude, FORTIN Annie, MANSUY Bruno, LEGROUT Monique, LEMENAGER David, DELAMARE Jean, PAILLIER Christophe et NOEL Didier.

8- TERRAIN DE VELO-CROSS

Monsieur Jean-Luc ROMET informe qu'une première rencontre a été faite avec l'étude SODEREF pour obtenir un devis dans le but d'aménager le terrain de vélo-cross.

9- GOVERNANCE DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Monsieur Jean-Luc ROMET informe qu'il a désigné les membres au sein des diverses instances de la CDCLA.

Monsieur Frédéric VIEUX : commission finances et affaires générales ainsi que la commission famille.

Madame Véronique RAYER : commission attractivité (économie, tourisme et culture)

Madame Pascale SIMON : commission seniors et santé.

Monsieur David LEMENAGER : commission voirie et mobilité ainsi que commission urbanisme et environnement.

Monsieur Xavier CHIVOT : commission patrimoine bâti et coopération ainsi que commission cycle de l'eau.

Madame Josette LE BRETON-PALIER : commission politique associative et sportive.

Pour la commission des impôts directs il a été proposé Frédéric VIEUX et Jocelyne LECOINTRE.

Le binôme PLUi sera composé de Messieurs Jean-Luc ROMET et David LEMENAGER.

10-ARS

Monsieur Jean-Luc ROMET informe que l'ARS (agence régionale de santé) a classifié Romilly sur Andelle en zone ZAC (Zone d'action complémentaire) au lieu de ZIP (zone d'intervention prioritaire), considérant que la commune est désormais dans une zone dans laquelle le nombre de médecins est correctement desservit. Ce qui a pour incidence une modification de -50% du montant de la prime d'installation versée aux nouveaux médecins arrivants.

11-SYMA et SYGOM

Monsieur Jean-Luc ROMET informe que Monsieur Xavier CHIVOT est nommé vice-président du SYMA. Il ajoute que les opérations d'aménagement hydraulique de la SBV de Longboël commencés en 2022 devraient voir le projet aboutir en 2028.

Il informe également que Madame Véronique RAYER est élue dans la commission d'appels d'offres du SYGOM.

12-VILLES ET VILLAGES FLEURIS DE L'EURE

Monsieur Jean-Luc ROMET informe que la commune est inscrite et postule au prix départemental de la préservation des milieux naturels. Nous avons obtenu en 2025 le prix de l'aménagement urbain et du cadre de vie.

13-ORANGE

Monsieur Jean-Luc ROMET rappelle que le chantier de fermeture Orange du réseau cuivre sera progressif pour fermer définitivement en 2030, tous les utilisateurs doivent être informés et devront avoir migré sur une autre technologie disponible.

14-PROJET EVS

Monsieur Jean-Luc ROMET informe que la MJC organise une réunion d'information le 11 juin à la salle du CARRE sur le projet EVS (espace de vie sociale).

15-REFERENT GENDARMERIE

Monsieur Jean-Luc ROMET informe de la liste des référents Maires transmises par la Gendarmerie. Pour Romilly-sur-Andelle, il s'agit du Major HOYAU.

16- FELICITATIONS

Monsieur Jean-Luc ROMET informe que le Préfet de l'Eure, Monsieur Charles GIUSTI, Monsieur le Sénateur Hervé MAUREY, Mesdames les Sénatrices Kristina PLUCHET et Nicole DURANTON, Monsieur le Président de l'Union de Maires Jean-Paul LEGENDRE, Monsieur le Président du conseil Départemental de l'Eure et Président du Conseil d'administration de mon Logement 27, Alexandre RASSAERT, Les conseillers départementaux du canton de Romilly-sur-Andelle, Madame Françoise COLLEMARE et Monsieur Thierry PLOUVIER, Monsieur le Vice-Président à l'aménagement du territoire et au soutien des collectivités locales Frédéric DUCHE, Monsieur le Maire de Vernon François OUZILLEAU, Monsieur le député Timothée HOUSSIN, Madame la conseillère régionale de Normandie Cécile REMY-BASTIT ont adressé leurs félicitations à l'équipe municipale et au Maire pour sa réélection.

17- DEFIBRILLATEUR

Monsieur Jean-Luc ROMET informe qu'il a été validé l'achat d'un nouveau défibrillateur via le prestataire Cardiosecours, en lieu et place de celui en dysfonctionnement situé à la Marelle pour un montant de 1 270.80 € TTC.

18- BORNE ELECTRIQUE

Monsieur Jean-Luc ROMET informe que la borne électrique est en fonctionnement depuis le 15/04/2026, il rappelle que le fabricant est la société SGA et que la commercialisation est faite par SOCACOM, le tarif est de 0.48 € TTC/KWH.

19- RECENSEMENT

Monsieur Jean-Luc ROMET informe que le recensement de la population sera effectué en 2027 et que pour sa préparation une visioconférence aura lieu le mardi 9 juin de 10h à 12h en Mairie avec Véronique RAYER.

20- ECOPATURAGE

Monsieur Jean-Luc ROMET informe que la convention avec la ferme des puits pour l'écopâturage a été signée, les animaux devraient arriver début juin. La clôture a été réalisée par les agents communaux.

21- BOITES A LIVRES

Monsieur Jean-Luc ROMET informe que la maintenance des deux boîtes à livres est réalisée une fois par mois par Monsieur Pierre-Emmanuel NIOCHE et Madame Clémence LANGLOIS. Ils informent avoir reçu un très beau don de livres par Madame FECAMP, vivant dans les Alpes de haute Provence, ancienne habitante de la région rouennaise qui a appris par les réseaux que notre 1^{ère} boîte à livres avait été incendiée. Attristée par la nouvelle, elle a décidé de joindre la Mairie afin d'offrir aux habitants ses propres livres, acheminés par voie postale à ses frais.

22- JOURNEE DU VELO

Monsieur Jean-Luc ROMET informe que la journée du vélo se tiendra le dimanche 7 juin. Monsieur Bruno CAUMONT ajoute que la réunion de préparation s'est déroulée hier avec 15 communes, le pointage se fera au CARRE. Il est vivement conseillé de porter un casque et un dossard réfléchissant (obligatoire pour les moins de 12 ans)

23- TRAVAUX REALISES

- Le kiosque des Arts est éclairé suivant une programmation en soirée et en matinée.
- Une boîte à livres adultes est installée sur le parvis du CARRE. Nous avons aussi une boîte à livres pour les enfants près des écoles.
- La porte du local de Papotages et bricolage à l'atelier Patrick Bouté est repeinte par nos services.
- Dans le virage de l'église, suite à un accident de camion, les riverains ont refait leurs murs, nous avons réinstallé un candélabre et des miroirs.
- Au complexe Jacques Leullier, pour le RPFC (Romilly Pont Saint Pierre Football Club), le ballon d'eau chaude a été remplacé et nous avons aussi amélioré la chaudière, nous avons enfin du chauffage et de l'eau chaude.
- Le parvis de la mairie a été nettoyé. C'est important pour les mariages qui approchent.

24- ACTIVITES COMMUNALES PASSEES

- Le vendredi 1^{er} mai, c'était le traditionnel Repas des Anciens à l'espace Louis Aragon. Nous avons réuni 240 personnes. C'est l'un de nos records !
- Le vendredi 8 mai, nous avons commémoré avec l'U.N.C. Anciens Combattants l'Armistice de la deuxième Guerre Mondiale.

25- ACTIVITES COMMUNALES A VENIR

- Le samedi 23 mai à 9h30, nous organisons avec l'association Haugr et le SYGOM un nettoyage de la commune.
- Le samedi 23 mai, nous proposerons notre 14^{ème} Fête des Mères à la Mairie avec des mamans de la sente des Jardins du Levant, du hameau du levant, de la sente Monnier et du chemin de la Planche du Moulin Cabot.
- Le samedi 30 mai, a lieu le Printemps Littéraire Romillois à la salle Aragon.
- Du mardi 2 juin au vendredi 5 juin, la Commune de Romilly vous propose un 9^{ème} concours, « Le Grand Accrochage » à la Bibliothèque-Médiathèque.
- Le vendredi 5 juin, ce sera le 9^{ème} Romilly des Arts organisé par la Commune. De nombreuses activités artistiques et animations seront proposées devant et à l'intérieur de la Bibliothèque-Médiathèque Jacques Prévert. Nous organiserons aussi à cette occasion l'inauguration du kiosque des Arts. L'entrée sera gratuite.
- Le dimanche 7 juin, nous participerons à la journée du vélo. C'est la commune de Vandrimare qui sera organisatrice.
- Le lundi 8 juin, l'UNC et la Municipalité s'associeront pour commémorer la fin de la guerre d'Indochine de 1954.
- Le samedi 27 juin, ce sera la kermesse des écoles sur le stade Maurice Fleuriel avec la participation des enfants de nos écoles, des enseignants et des parents de la Passerelle.

26- EVENEMENTS ASSOCIATIFS A VENIR

Monsieur Xavier CHIVOT informe des divers évènements organisés par les associations qui auront lieu dans la commune :

- Samedi 30 mai tournoi de pétanque organisé par RAP
- Samedi 13 juin portes ouvertes PRTS
- Vendredi 12 juin gymnase du collège, l'association RPHAB organise un tournoi

MAIRIE DE ROMILLY SUR ANDELLE

- Dimanche 14 juin Trial Vintage dans la carrière
- Samedi 20 juin AG de l'association « Parent Simplement » pour valider sa dissolution

Monsieur Christophe PAILLIER informe que la fête de la musique est organisée le Dimanche 21 juin à partir 12h sur la place Calliste.

Madame Pascale SIMON informe que la SILOGE démarrera la réfection de la maison qui a brûlée, à partir de septembre 2026 avec une livraison prévue en mai 2027. Le montant des travaux est estimé à 262 000€.

Personne ne sollicitant plus la parole, Monsieur le Maire remercie l'assemblée.
Fin de séance à 20h02

Le Maire,
Jean-Luc ROMET



Secrétaire de Séance,
Nadia ABDELAZIZ

